



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/9255
13 juin 1969
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 13 JUIN 1969, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE CHYPRE

J'ai l'honneur de me référer à la nouvelle lettre que le représentant de la Turquie vous a adressée le 10 juin 1969 (S/9243) au sujet du Cycle d'études sur les droits de l'homme à Chypre.

Il est intéressant de noter que cette lettre illustre avec quelle aisance et quel détachement la balle est renvoyée. Le représentant de la Turquie qualifie de "conciliante" l'attaque injustifiée à laquelle il se livre contre Chypre et d'"amères récriminations" la réponse dans laquelle je me suis borné à exposer scrupuleusement les faits.

Le représentant de la Turquie semble regretter "le retour aux échanges de lettres acrimonieux" tout en oubliant, cependant, que c'est lui qui l'a recherché et en est l'initiateur. Nous partageons pleinement ce regret, bien que ce soit lui qui en porte l'entière responsabilité.

Nous comprenons que M. Eralp soit désireux de montrer que ses tentatives infructueuses de faire obstacle au Cycle d'études aient été encouragées par "les plus hauts représentants de l'Organisation des Nations Unies à Chypre" qui auraient exprimé leurs graves préoccupations en ce qui concerne le Cycle d'études. Mais ses allégations ne sont pas étayées par les faits et ne résistent pas à l'examen.

Quant aux représentants permanents au Conseil de sécurité qu'il s'efforce de rallier à sa cause, ils n'auraient pas manqué, s'ils désiraient faire connaître leurs vues sur la question, de les exprimer eux-mêmes sans que le représentant de la Turquie leur serve de porte-parole.

Nous nous félicitons, toutefois, que le représentant de la Turquie ait modifié sa manière de voir quant au Cycle d'études à Chypre et nous accueillons avec satisfaction la nouvelle que son gouvernement acceptera l'invitation et participera

au Cycle d'études dans un esprit constructif, ce qui lui permettra ainsi de contribuer également à l'amélioration de l'atmosphère à Chypre.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente communication comme document du Conseil de sécurité.

Veuillez agréer, etc.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de Chypre
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) Zenon ROSSIDES
